

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Shared Systems Division (XL)/Division des systèmes
partagés (XL)
4C1, Place du Portage Phase III
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet RFP - APMI	
Solicitation No. - N° de l'invitation FP815-120011/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client FP815-120011	Date 2013-01-14
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XL-113-25195	
File No. - N° de dossier 113xl.FP815-120011	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-01-24	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Xu, Hong	Buyer Id - Id de l'acheteur 113xl
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1440 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-3703
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
FP815-120011/A	001	113xl
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
FP815-120011	113xlFP815-120011	

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
FP815-120011/A	001	113xl
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
FP815-120011	113xlFP815-120011	

La présente modification 001 à la demande de soumissions vise à :

A) reporter la date de clôture de l'invitation à soumissionner au **24 janvier 2013 à 14 h**;

B) répondre aux questions suivantes de l'industrie :

Question 1

Bien que la présente demande de propositions ainsi que les clauses du guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) répondent à certaines préoccupations à ce sujet, il n'en demeure pas moins qu'il existe des lacunes importantes qui doivent être comblées. Dans le cadre de la présente demande de propositions, l'État accepterait-il de permettre aux fournisseurs de logiciel d'inclure les modalités d'utilisation de leur licence de logiciel dans leur soumission? Ces modalités seraient ensuite intégrées à tout contrat subséquent. Si ces modalités devaient entrer en contradiction avec celles de la demande de propositions ou du Guide des CCUA, les deux parties pourraient négocier afin d'établir des modalités satisfaisantes. Dans le cas où il serait impossible de s'entendre, le processus prendrait fin, et serait repris avec le soumissionnaire classé au rang suivant.

Réponse 1

Le Canada a examiné votre demande, et l'exigence demeurera inchangée. Le Canada recommande que les soumissionnaires utilisent le processus de demande de renseignements pour indiquer tout changement précis qu'ils souhaiteraient demander.

Question 2

À la section 3.3 (b) (iii), page 14, de la demande de propositions susmentionnée, on indique que :

(iii) Le projet doit avoir été réalisé par le soumissionnaire lui-même (et l'expérience acquise par un sous-traitant proposé ou une société affiliée du soumissionnaire ne compte pas). Toutefois, plusieurs entités peuvent combiner leur expérience en présentant une soumission à titre de coentreprise. Dans ce cas, on peut décrire l'expérience acquise par un ou plusieurs des membres de la coentreprise, c.-à-d. qu'un projet similaire peut être décrit pour un membre de la coentreprise et un projet différent serait décrit pour un autre membre, pourvu que le nombre de projets soit respecté (si deux membres de la coentreprise ont travaillé sur le même projet, cela comptera comme un seul projet).

Nous jugeons que cette clause est restrictive et empêche le ministère des Pêches et des Océans (MPO) d'obtenir des soumissions concurrentielles. Selon notre expérience, ces types de solutions sont mis en place par une équipe d'entreprises dirigée par le soumissionnaire principal qui assume la responsabilité globale des résultats. Notre question vise à savoir si Travaux publics

et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) serait disposé à permettre que les membres de l'équipe fassent part de leurs références de façon collective, contrairement à la soumission de références par un soumissionnaire principal.

Réponse 2

Le Canada a examiné votre demande et l'exigence demeure la même, puisque plusieurs entités peuvent combiner leur expérience en présentant une soumission à titre de coentreprise.

Question 3

Les références du projet doivent porter sur des réalisations du soumissionnaire même (et non pas celles d'un sous-traitant ou d'une société affiliée). Nous proposons que l'État envisage de modifier cette exigence obligatoire et de permettre aux soumissionnaires d'utiliser des références de projet qui sont fournies par l'éditeur de logiciels de la solution qui est proposée par le soumissionnaire et qu'il ne soit pas obligatoire que le soumissionnaire ait réalisé les projets. Si cette exigence obligatoire demeure inchangée, elle limitera la possibilité que l'État ait accès à de nombreuses solutions proposées.

Réponse 3

Le Canada a examiné votre demande et l'exigence demeure la même, puisque plusieurs entités peuvent combiner leur expérience en présentant une soumission à titre de coentreprise.

Question 4

Dans la section portant sur les ressources, l'État exige que les trois ressources aient des projets d'automatisation des comptes créditeurs ayant une portée et une complexité semblable aux solutions décrites dans la demande de propositions auprès d'administrations fédérales, provinciales ou municipales canadiennes. En raison de la nature unique des exigences pour cette solution, nous demandons à l'État d'envisager retirer la partie portant sur les administrations fédérales, provinciales et municipales afin de permettre des expériences acquises auprès du secteur privé.

Réponse 4

Le Canada a examiné votre demande, et l'exigence demeurera inchangée.

Question 5

Au paragraphe 7.1 de la partie 2, page 26, on indique que l'exigence relative au service est comme suit :

7.1 Besoin

(a) _____ (l'« entrepreneur ») s'engage à fournir au client les produits et services décrits dans le contrat, y compris l'énoncé des besoins, conformément au marché, et au prix figurant dans le contrat. Cela comprend :

- (i) fournir une solution logicielle d'imagerie et de traitement des factures des comptes créditeurs;
- (ii) accorder la licence perpétuelle d'utilisation du logiciel sous licence décrit dans le contrat;
- (iii) fournir la documentation du logiciel sous licence;

(iv) fournir des services professionnels pour la mise en œuvre comme l'installation, l'intégration, le déploiement, la configuration et tout besoin personnalisé pour la solution logicielle, à la demande du Canada;

Toutefois, au paragraphe 7.23, Services professionnels, de la partie 2, page 41, le MPO ne cherche que 3 profils de ressources, c.-à-d. :

(i) Gestionnaire de projet : personne chargée d'assurer la communication avec le gestionnaire de projet du ministère ainsi que la planification globale, la gestion et la coordination du projet.

(ii) Analyste opérationnel principal : une personne expérimentée chargée d'examiner, de comprendre et d'analyser les processus et les exigences opérationnels actuels et proposés, de tenir à jour les dossiers et de gérer l'information, et de concevoir une solution intégrée de gestion des opérations visant les comptes créditeurs, y compris les processus automatisés de suivi du flux de travail et d'approbation, qui répond aux besoins du ministère précisés à la section 1 et repose sur des pratiques exemplaires qui peuvent faciliter la satisfaction de ces besoins. L'analyste opérationnel serait appelé, au besoin, à collaborer avec le ministère pendant toutes les étapes du projet, soit la conception, la mise en œuvre, la documentation, la formation, le déploiement et la maintenance.

(iii) Architecte technique principal : personne expérimentée responsable des aspects logistiques techniques touchant à la configuration, à la conception et à l'installation pour le déploiement et l'intégration de la solution IMCC dans les environnements technique et opérationnel du ministère (y compris l'intégration à Oracle Financials). Pour ce faire, elle doit évaluer l'environnement technique du ministère dans lequel la solution IMCC sera exploitée ainsi qu'installer, intégrer et configurer la solution logicielle dans l'environnement de développement et d'essai ainsi que dans l'environnement de production, et transmettre les documents et les connaissances aux ressources du ministère, au besoin.

Selon notre expérience, ces 3 profils de ressources ne seront pas suffisants pour répondre à l'exigence énoncée dans la section 7.1 ci-dessus. Pourriez-vous préciser si les profils de ressources ont été sous-estimés?

Réponse 5

On peut s'attendre à ce que plus de 3 ressources soient exigées pour exécuter l'ensemble de l'initiative (c.-à-d. plusieurs analystes des activités et plusieurs architectes techniques), mais afin d'assurer des conditions égales pour tous pour l'évaluation de l'ensemble des soumissions, nous avons divisé les exigences en matière d'expertise/de travaux en trois profils normalisés ci-dessous. On s'attend à ce que les ensembles de compétences des trois profils combinés soient adéquats en vue de prendre en charge l'installation et la mise en œuvre de la solution.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS
DEMEURENT INCHANGÉES.**